



Confédération paysanne
de Haute-Vienne

Le 21 janvier 2026

Communiqué de presse

Mercosur, Non rien n'est joué ! Surtout ne rien lâcher !

Engagée depuis des années contre les traités de libre-échange et particulièrement le traité UE-Mercosur, la Confédération Paysanne de la Haute-Vienne salue la décision du Parlement Européen de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne pour vérifier la conformité du traité avec les traités européens.

Cette saisine a été validée à 10 voix près au sein du Parlement européen ! Alors que les eurodéputé.es étaient encore majoritairement favorables à l'accord il y a quelques semaines, le basculement du rapport de force politique contre ce traité est donc en train de s'opérer. Nos mobilisations payent !

La Confédération paysanne de la Haute-Vienne rappelle que cet accord UE-Mercosur, comme tous les traités de libre-échange, sont mortifères pour notre agriculture et notre souveraineté alimentaire.

Il faut les combattre de toutes nos forces !

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67